

Le 9 août 1983, François Mitterrand décide d'envoyer l'armée française au Tchad pour arrêter l'offensive du GUNT de Goukouni Oueddei, appuyé par la Libye, contre le régime de Hissène Habré. Baptisée Manta, l'opération mobilisera jusqu'à 3 500 hommes et aboutira, non à la reconquête du Nord, mais au gel du pays en deux moitiés séparées par une ligne d'interdiction.

Un pays coupé en deux depuis 20 ans

Indépendant depuis 1960, le Tchad connaît des affrontements armés continus à partir de 1965. Le Front de libération nationale tchadien (FROLINAT), fondé en 1966, bénéficie à compter de 1969 d'un appui libyen. En 1973, la Libye occupe la bande d'Aouzou, une lisière désertique de quelque 114 000 km² au nord du pays, dont elle revendique la souveraineté sur la base d'un traité franco-italien de 1935 jamais ratifié.

La France, liée à N'Djamena par un accord de coopération militaire technique signé en 1976, est déjà intervenue à deux reprises : opération *Limousin* (1969-1972), puis opération *Tacaud*, déclenchée en 1978 après la chute de Faya-Largeau, Fada, Koro Toro et Ounianga Kébir aux mains des rebelles.

La guerre civile change de nature en 1979. La rupture entre le président Félix Malloum et son Premier ministre Hissène Habré débouche sur la bataille de N'Djamena, puis, sous médiation internationale, sur la formation d'un Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) présidé par Goukouni Oueddei et censé rassembler toutes les factions. L'édifice ne tient pas : en mars 1980, Habré, ministre de la Défense, entre en dissidence. Goukouni fait appel à Tripoli et Habré est chassé de la capitale en décembre. Le retrait libyen de novembre 1981 rouvre le jeu. Reconstituées au Soudan et au Darfour, entraînées avec des concours étrangers, les Forces armées du Nord (FAN) de Habré reprennent l'offensive, s'emparent de Faya-Largeau en janvier 1982 puis entrent dans N'Djamena le 7 juin 1982, après une quarantaine de minutes de combats. Goukouni s'exile.

En octobre 1982, depuis Bardaï, Goukouni Oueddei refonde le GUNT en coalition d'opposition armée, dotée d'une branche militaire, l'Armée nationale de libération (ANL). Mouammar Kadhafi, resté en retrait pendant les mois précédents, reconnaît Goukouni comme chef légitime du Tchad, arme et encadre ses combattants. Le conflit tchadien devient un conflit tchado-libyen.

L'offensive de l'été 1983

Le 21 juin 1983, les forces coalisées du GUNT franchissent la frontière, précédant des unités libyennes. Faya-Largeau, principal verrou gouvernemental du Borkou-Ennedi-Tibesti, tombe le 24 juin. Le jour même, le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, déclare que la France ne restera pas indifférente à l'ingérence libyenne.

La colonne rebelle, forte d'environ 3 000 hommes, progresse vers Koro Toro et Oum Chalouba, puis s'empare d'Abéché le 8 juillet. La prise de la principale ville de l'Est donne au GUNT le contrôle des axes menant du nord à la capitale et coupe Habré de ses lignes

d'approvisionnement soudanaises.

Paris refuse alors l'intervention directe et minimise publiquement le rôle libyen. L'aide se limite à un pont aérien d'armes et de carburant, dont les premiers vols arrivent le 27 juin. Le 3 juillet, le Zaïre dépêche 250 parachutistes (effectif porté par la suite à environ 2 000 hommes) déployés pour l'essentiel autour de N'Djamena, ce qui libère des unités tchadiennes pour le front. Washington annonce 25 millions de dollars d'aide militaire et alimentaire, incluant des missiles sol-air portables Redeye.

Habré prend personnellement le commandement des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) et exploite l'étirement logistique adverse. Abéché est reprise quatre jours après sa chute ; Faya-Largeau retombe aux mains des FANT le 30 juillet.

La riposte de Tripoli est immédiate et, cette fois, ouverte. Dès le 31 juillet, l'aviation libyenne bombarde Faya-Largeau : une vingtaine de raids sont recensés entre le 30 juillet et le 2 août. C'est la première intervention libyenne non dissimulée de la crise. Deux Su-22 sont abattus par des SA-7 tchadiens, les 31 juillet et 6 août, leurs pilotes capturés. Parallèlement, un dispositif estimé à 11 000 hommes, avec blindés et artillerie, est acheminé par voie aérienne dans la bande d'Aouzou, appuyé par une part substantielle de la chasse libyenne (environ 80 appareils).

Retranché à Faya-Largeau avec près de 5 000 combattants, Habré ne peut opposer d'équivalent à la puissance de feu adverse. Ses unités, fixées sur des positions statiques et pilonnées par l'artillerie, les lance-roquettes multiples et l'aviation, perdent près du tiers de leurs effectifs. Le repli s'effectue sur plusieurs centaines de kilomètres vers le sud. Les appels au secours se succèdent : une première demande d'aide française est adressée dès le 31 juillet, au lendemain des premiers bombardements, et renouvelée le 6 août.

La décision du 9 août

À l'Élysée, plusieurs options sont examinées. Le 5 août 1983, le général Jean Saulnier, aviateur et chef de l'état-major particulier du président de la République, propose de frapper l'aérodrome d'Aouzou, base de départ des appareils libyens qui appuient l'offensive, par un raid de Jaguar parti de Bangui. C'est l'option « *Orque* ». L'élongation est considérable (quelque 4 000 km aller-retour, plusieurs ravitaillements en vol dont un très au nord) avec le risque de voir les C-135F ou les Jaguar interceptés par la chasse libyenne. S'y ajoute un obstacle politique : l'aérodrome se trouve sur la bande de territoire tchadien revendiquée par la Libye. Mitterrand écarte la solution. Elle ressurgira sous une autre forme en février 1986, lorsque Saulnier, devenu chef d'état-major des armées, obtiendra le feu vert pour le raid sur Ouadi Doum.

Le 9 août 1983, sous la pression conjointe de Washington, de plusieurs États africains francophones et de l'Organisation de l'unité africaine, François Mitterrand annonce sa détermination à contenir Kadhafi et décide l'envoi de quelque 3 000 hommes. L'opération porte le nom de code *Manta*.

Le 10 août, écrasée sous les bombardements, Faya-Largeau cesse toute résistance et retombe

aux mains de l'ANL ; le jour même de l'arrivée des premiers Français.

Le cadre juridique invoqué est l'accord de coopération militaire technique de 1976. L'objectif n'est pas la reconquête du Nord, présentée comme relevant de la seule décision tchadienne, mais l'interdiction de toute progression vers la capitale.

La montée en puissance

Les 10 et 11 août, un détachement du 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) et une section du 17^e régiment du génie parachutiste (RGP) exécutent l'opération *Bernacle*, destinée à l'évacuation de ressortissants. Arrivent simultanément des éléments de la 11^e division parachutiste, un état-major, le détachement d'assistance opérationnelle du 1^{er} RPIMa et des commandos de l'air.

La montée en puissance est rapide sur le plan des effectifs (1 600 hommes le 18 août) mais le dispositif reste longtemps sans protection aérienne propre. L'aéroport de N'Djamena ne dispose d'aucune défense antiaérienne avant l'arrivée d'une section Crotale le 18 août ; les avions d'armes (6 Jaguar) ne se posent que le 21, faute de carburant disponible sur place. Pendant 11 jours, l'appui aérien des unités terrestres repose donc sur des appareils stationnés à quelque 2 000 km de leur zone d'engagement probable : 4 Jaguar à Libreville, 4 autres à Bangui avec 3 C-135 et 2 Breguet Atlantic. Les États-Unis appuient le mouvement en déployant 8 F-15 à Khartoum, avec la possibilité d'opérer au-dessus du Tchad, ainsi qu'un détachement de forces spéciales à N'Djamena dont la présence n'est pas rendue publique.

Les forces franco-tchadiennes s'établissent sur la ligne Salal-Arada. Deux groupements sont constitués (*Manta-Oscar* à l'ouest, *Manta-Écho* à l'est) articulés chacun autour d'un escadron blindé et d'une à deux compagnies d'infanterie, les unités changeant au fil des relèves. À la fin de 1983, un troisième groupement, *Manta-Charlie*, s'installe à Ati, au centre. En janvier 1984, les effectifs français avoisinent 3 000 hommes, sous les ordres du général Poli, puis du général Béchu ; le volume atteint jusqu'à 3 500 militaires, soit le plus important corps expéditionnaire français en Afrique depuis la guerre d'Algérie et la plus vaste projection extérieure depuis Suez en 1956. Le commandement est confié à un officier général de l'armée de Terre.

Le dispositif aérien atteint son maximum fin janvier 1984 : 8 Jaguar, 7 Mirage F1C, 2 C-135F ravitailleurs, 2 Breguet Atlantic de l'aéronautique navale, jusqu'à 26 Transall C-160 et 3 DC-8, auxquels s'ajoutent une trentaine d'hélicoptères de l'ALAT, Gazelle et Puma. À partir de janvier 1984, tous les Jaguar reçoivent des lance-leurres infrarouges logés dans le conteneur du parachute-frein. La défense sol-air repose sur une section de Crotale à N'Djamena, complétée par 3 radars SNERI de l'armée de l'Air à N'Djamena, Moussoro et Ati, et 1 radar Spartiate de l'ALAT à Biltine. Au total, l'armée de l'Air engagera jusqu'à 538 hommes et plus de 25 000 heures de vol seront consacrées à l'opération.

Manta est aussi le banc d'essai d'une génération de matériels nouveaux pour ce type d'engagement : missiles Crotale et Hawk, hélicoptères Puma et Gazelle, blindés AMX-10RC, véhicules de l'avant blindés (VAB), véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA), fusil d'assaut FAMAS, moyens de surveillance du champ de bataille et de guerre électronique.

Une équation logistique

Manta est d'abord un problème de transport. La France n'avait plus projeté un tel volume de forces depuis Suez, et l'opération met à nu des faiblesses que quinze mois de présence ne feront que confirmer.

Le Tchad se situe à environ 4 500 km de la France en vol direct. Mais l'itinéraire direct est fermé : le survol de la Libye est exclu, et plusieurs pays d'Afrique du Nord refusent le passage. Les avions contournent, soit par l'ouest (un trajet qui porte la distance à près de 10 000 km), soit par l'est, via la Crète, l'Égypte et la vallée du Nil avant de bifurquer plein ouest. Un acheminement aérien vers N'Djamena demande ainsi 24 heures. La voie de surface, par Douala puis la route, prend de 30 à 50 jours.

Le pays lui-même n'offre aucune facilité. Enclavé, sans façade maritime, sans débouché fluvial ni voie ferrée, long de 1 700 km et large de 1 000, il dépend d'un réseau de pistes rudimentaires. N'Djamena possède le seul aéroport international et le seul terrain capable d'accueillir des avions de combat ; ailleurs, des pistes sommaires permettent l'exploitation des Transall, sauf pendant la saison des pluies.

Le pont aérien

La mise en place suppose l'acheminement de quelque 3 500 tonnes de fret : 1 500 tonnes de matériels organiques et 2 000 tonnes de ravitaillement. Un homme déployé consomme en moyenne 125 kg par jour, carburant, munitions, médicaments et vivres compris, dont 20 litres d'eau.

Le commandement du transport aérien militaire y engage jusqu'à 26 Transall C-160, soit le quart de la flotte française, et 3 DC-8. C'est insuffisant. Le bureau des transports maritimes, aériens et de surface affrète des Boeing 747 et des DC-10 cargos auprès de compagnies civiles, dont Air France par convention et des charters comme Minerve. Ces appareils posent deux problèmes : ils sont mal adaptés au chargement et au déchargement de matériels militaires, et la piste de N'Djamena ne peut les recevoir avant les travaux d'allongement achevés en mars 1984.

Ils déchargent donc à Bangui, en République centrafricaine, terrain praticable le plus proche. Le fret est ensuite repris par rotations de Transall : jusqu'à dix pour un seul chargement de 747. Ce « brouettage » allonge les délais et consomme le potentiel d'appareils tactiques nécessaires ailleurs. L'enseignement que l'armée de l'air en tirera est sans nuance : elle manque d'avions militaires gros porteurs à long rayon d'action.

La chaîne du carburant

Le carburant constitue le point de rupture le plus sensible. Un Jaguar consomme 3,5 à 4 mètres cubes par heure de vol ; à la fin d'août 1983, la base de N'Djamena en absorbe jusqu'à 360 tonnes par jour, à 18 ou 19 francs le litre rendu sur place. C'est le manque de kérosène, autant que la disponibilité des appareils, qui retarde de 11 jours le déploiement des avions d'armes

sur la capitale.

Les stocks tchadiens sont d'abord complétés par des expédients : des C-135F et des avions charters vident une partie de leurs réservoirs dans les cuves de l'aéroport. Puis s'organise une noria de 350 à 400 camions-citernes remontant depuis le Cameroun, les « *taxis du Chari* », avec les aléas afférents (droits de douane, état des routes, pillage des véhicules).

Les travaux d'infrastructure

Deux chantiers conditionnent la suite. L'amélioration de la piste de N'Djamena permet d'y poser les Boeing 747 à partir de mars 1984 et supprime la rupture de charge de Bangui. L'allongement de celle d'Abéché ouvre un second terrain aux avions de combat, à l'est. Le génie de l'air en tire la démonstration de son utilité : l'armée de l'air conclura à la nécessité de disposer en permanence d'une unité spécialisée dans la construction et la réparation d'infrastructure opérationnelle, immédiatement projetable.

Un environnement hostile aux matériels

Le théâtre use les équipements. La chaleur et le sable dégradent les radars, les filtres et les circuits ; l'entretien des véhicules et des aéronefs mobilise une part importante du personnel. Aucun terrain de déroutement ou de secours n'existe au nord de la capitale, ce qui impose le recours systématique au ravitaillement en vol. Les aides radio-électriques de N'Djamena ne couvrent qu'une faible part du territoire et la navigation reste malaisée sur un terrain plat, coupé de chutes brutales de visibilité par vent de sable.

La couverture radar est médiocre. Les 3 SNERI, matériels anciens, supportent mal les conditions désertiques ; ils n'offrent qu'une détection limitée à haute altitude et une couverture pratiquement nulle à basse altitude. L'interception demeure aléatoire pendant toute l'opération. C'est l'un des enseignements majeurs de *Manta*, qui conduira au déploiement de radars Centaure et de radars altimétriques lors d'*Épervier*.

Relèves et prépositionnement

L'acclimatation impose des relèves régulières (de l'ordre de 4 mois par détachement) tout en conservant des unités d'alerte disponibles pour d'autres théâtres. Le mouvement des personnels emprunte les mêmes itinéraires détournés : le détachement du 2^e RHC parti de Fribourg fin décembre 1983 rejoint Toulouse par le train, perçoit paquetage tropical et vaccins au 14^e RPCS, embarque à Franczal sur DC-8 pour N'Djamena via la Crète, l'Égypte et la vallée du Nil, puis gagne Moussoro par Transall après une nuit au camp Dubut.

La conclusion tirée par les états-majors est celle du prépositionnement : rapprocher matériels et hommes des zones sensibles en temps de paix, disposer dans les pays amis d'installations correctement dimensionnées et d'un personnel local de premier accueil formé, et sécuriser par accords les facilités de survol et d'escale. Bangui et Libreville, base arrière de Manta, joueront ce rôle pour toutes les opérations africaines suivantes.

La ligne rouge

Le cœur du dispositif tient en une ligne d'interdiction établie à hauteur du 15^e parallèle, de Mao à l'ouest jusqu'à Abéché à l'est. Son franchissement doit entraîner automatiquement une riposte française. Cette « *ligne rouge* » n'a aucune existence juridique ; elle sépare de fait le territoire contrôlé par Habré et les Français de celui tenu par le GUNT et les Libyens.

Le 25 août 1983, Paris déclare ne pas tolérer la présence militaire libyenne à Faya-Largeau, sans en tirer de conséquence opérationnelle. Cette retenue nourrit la lecture selon laquelle la France concède le nord du Tchad. Les Libyens, de leur côté, évitent de franchir la ligne et l'affrontement direct.

Les premiers accrochages restent limités. Début septembre, des combats opposent GUNT et FANT dans la région d'Oum Chalouba : 2 Jaguar interviennent en simulant des passes de mitraillage, leur seule présence suffisant à désorganiser l'assaillant. En octobre, l'aviation libyenne franchit deux fois la ligne ; le 23, un Il-76 est intercepté au nord de Salal par une patrouille de Mirage F1C et contraint de remonter vers le nord.

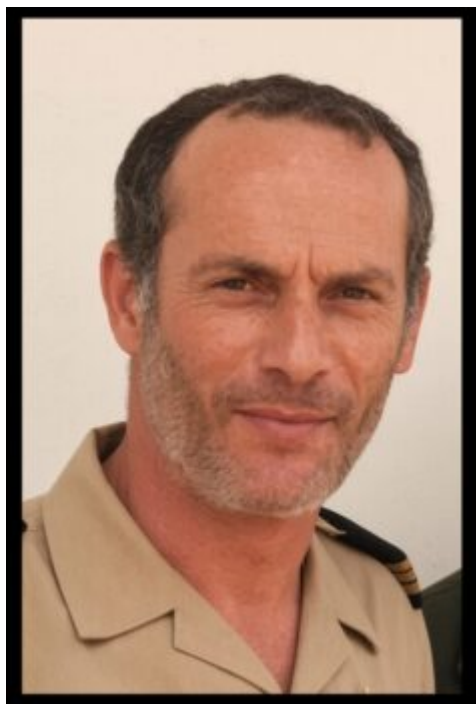
Sur le terrain, la situation se fige. Les Libyens renforcent leur dispositif dans le Borkou-Ennedi-Tibesti : plus de 6 000 hommes équipés de matériels soviétiques encadrent les combattants de Goukouni Oueddei et de la Légion islamique. Des attentats sont commis à N'Djamena et des éléments infiltrés au sud de la ligne rouge y entretiennent un climat d'insécurité.

Sur le plan diplomatique, la médiation de l'OUA échoue en novembre 1983, comme échouera début 1984 celle conduite par le dirigeant éthiopien Mengistu Haïlé Mariam. France et Libye engagent en parallèle des discussions bilatérales, indépendamment des factions tchadiennes qu'elles soutiennent et de l'administration Reagan, laquelle privilégie une négociation directe entre Habré et Goukouni. Paris envisage un temps l'hypothèse libyenne d'un « *troisième homme* » qui remplacerait les deux protagonistes.

Cette partition de fait profite inégalement aux belligérants. Habré, insatisfait de voir le Nord échapper à son autorité, consolide néanmoins son pouvoir, renoue avec l'appareil militaire français et se ménage des relais dans la majorité socialiste. Le GUNT, lui, s'enlise dans un septentrion aride, loin de Tripoli où se prennent les décisions, et les frictions s'accumulent entre ses combattants et l'encadrement libyen.

Ziguey, Torodoum et le recul au 16^e parallèle

Le 24 janvier 1984, des éléments du GUNT appuyés par des Libyens franchissent la ligne rouge et attaquent le poste FANT de Ziguey, dans le nord du Kanem, à environ 200 km au sud de la ligne. 30 soldats tchadiens sont tués et 12 faits prisonniers. À Zine, près de Mao, deux médecins belges de Médecins sans frontières sont enlevés. L'objectif politique de ce coup de main paraît être de contraindre Paris et les États africains à relancer une négociation.



Capitaine Michel Croci
(1944-1984).

Le 25 janvier, la colonne assaillante (pick-up Toyota, camions-citernes et véhicules équipés de canons antiaériens bitubes ZSU-23-2) est repérée en repli au puits de Torodoum, au nord du 16^e parallèle. Le ministre de la Défense Charles Hernu ordonne son interception. Les reconnaissances se succèdent dans la journée, compliquées par la présence des otages parmi les véhicules. En fin d'après-midi, un hélicoptère Gazelle détruit un Toyota au missile HOT à environ 130 km au nord de Ziguey. Lors des passes de tir, un Mirage F1C est touché mais parvient à rejoindre N'Djamena ; puis le Jaguar du [capitaine Michel Croci](#) est atteint au circuit hydraulique. Le pilote s'éjecte trop bas et se tue.

La réponse française est mesurée. Habré réclame des frappes sur Faya-Largeau, ce qui aurait équivalu à une déclaration de guerre à la Libye ; précisément ce que Mitterrand entend éviter. Le 27 janvier, Paris se borne à remonter la ligne d'interdiction au 16^e parallèle, sur l'axe Koro Toro-Oum Chalouba, à renforcer le groupement Manta-Charlie et à transférer une escadrille de quatre Jaguar de Libreville à N'Djamena.

La pression adverse se reporte alors vers la frontière soudanaise. Le groupement Écho effectue un poser d'assaut à Iriba, d'où sont lancées des patrouilles hélicoptérées qui mettent un terme aux tentatives d'infiltration.



Commandant Bernard Voelckel
(1950-1984).

Les pertes françaises restent limitées mais réelles. Le 7 avril 1984, 9 parachutistes du 17^e RGP sont tués à la suite d'une opération de déminage à Oum Chalouba ; Charles Hernu évoque devant la presse un accident. En avril également, un second Jaguar est perdu : celui du **commandant Bernard Voelckel**, de l'escadron de chasse 3/11, qui s'écrase le 16 avril en mission de reconnaissance près du puits de Siltou, dans la région d'Oum Chalouba.

Au total, 11 militaires français perdent la vie au cours de l'opération, au fil d'incidents dispersés.

L'accord de retrait et l'opération *Silure*

Dès le printemps 1984, l'équation devient défavorable à Paris. La facture s'alourdit sans qu'aucune issue militaire rapide ne se dessine, et l'opinion publique française bascule majoritairement en faveur d'un départ.

Fin avril 1984, Kadhafi propose un retrait mutuel des forces françaises et libyennes. La proposition transite, selon le récit ultérieur de Roland Dumas, par le canal du chancelier autrichien Bruno Kreisky. Elle est acceptée par Mitterrand. Les négociations aboutissent le 17 septembre 1984 à l'annonce simultanée, à Paris et à Tripoli, d'un désengagement total et simultané des deux dispositifs, sous contrôle d'observateurs : début le 25 septembre, achèvement prévu le 10 novembre.

Le retrait français prend le nom de code *Silure*. Il débute le 25 septembre et permet d'évacuer

l'ensemble du dispositif en 45 jours ; les dernières unités quittent le Tchad le 11 novembre 1984. La France laisse sur place une mission technique d'une centaine d'hommes et une quantité notable de matériels au profit des FANT.

Paris ne s'en remet pas entièrement à la parole libyenne. Pour couvrir le repli, la marine nationale déploie ostensiblement des forces aéronavales en Méditerranée dans le cadre de l'opération Mirmillon. Le 15 octobre, au-dessus du golfe de Syrte, le capitaine de corvette Serge Hébert, aux commandes d'un Crusader F-8E(FN), engage deux Mirage 5 libyens qui se dérobent.

Le retrait qui n'en était pas un

Les troupes libyennes ne suivent pas. Des convois de porte-chars font mine de remonter vers le nord, mais le dispositif reste en place et se renforce : le nord du Tchad est organisé en trois régions militaires et la piste de Ouadi Doum, entre Faya-Largeau et la bande d'Aouzou, est modernisée avec des concours techniques est-allemands.

Kadhafi ayant exigé de rencontrer personnellement Mitterrand pour conclure, l'entrevue a lieu le 15 novembre 1984 à Elounda, en Crète, en terrain neutre, grâce aux bons offices du Premier ministre grec Andréas Papandréou. À l'issue de l'entretien, le dirigeant libyen se félicite de la « *compréhension* » du président français. Le 16, à Paris, Mitterrand justifie la rencontre par la persistance d'une présence libyenne au Tchad. Dans les jours qui suivent, aucun mouvement de retrait n'est observé.

L'imagerie satellitaire américaine confirme rapidement l'ampleur du maintien. Le 5 décembre, Paris admet qu'au moins 3 000 soldats libyens sont demeurés dans le nord. L'opposition française dénonce la naïveté du gouvernement ; à l'étranger, les moqueries visent la « *victoire diplomatique* » revendiquée en septembre. Kadhafi, lui, tire de l'épisode un bénéfice d'image dans le Tiers-Monde.

Le retrait français dégrade également la relation avec N'Djamena. Habré, qui s'était rendu à l'Élysée pour réclamer en vain le maintien des troupes, se juge abandonné. Des rumeurs de clauses secrètes dans l'accord franco-libyen circulent en Afrique, obligeant le ministre des Relations extérieures Roland Dumas à les démentir formellement au sommet franco-africain de Bujumbura, en décembre. Mitterrand résiste aux pressions des gouvernements africains favorables à un retour.

Dès novembre 1984, des missions de reconnaissance à haute altitude sont pourtant relancées au-dessus de Ouadi Doum, Faya-Largeau et Fada : les 18 et 24, deux Mirage IVA survolent la zone dans le cadre des opérations *Ombrine* et *Martre*. Elles se poursuivront tout au long de 1985. Fin décembre 1985, la piste de Ouadi Doum atteint 3 800 m, protégée par des sites de missiles sol-air SA-6 et SA-13.

De Manta à Épervier

L'année 1985 est l'une des plus calmes depuis l'arrivée de Habré au pouvoir. Les deux camps

observent la ligne rouge. Le président tchadien met le répit à profit pour multiplier les accords de ralliement avec des groupes armés, en particulier dans le Sud, où l'insurrection des « codos » avait ouvert un second front potentiel. Paris finance une partie de ces ralliements et livre des matériels aux FANT, dont des missiles antichars Milan ; la DGSE travaille en parallèle à la désagrégation du GUNT, de plus en plus divisé et éloigné de son parrain libyen.

Le 10 février 1986, le GUNT et les Libyens lancent une offensive au sud du 16^e parallèle. Kouba Olanga est attaquée, Oum Chalouba prise ; les FANT reprennent les deux localités le 13. La violation de la ligne rouge et de l'accord de septembre 1984 conduit la France à intervenir de nouveau : le 16 février, 11 Jaguar partis de Bangui frappent la piste de Ouadi Doum avec des bombes antipiste BAP-100. C'est le premier acte de l'opération Épervier. La riposte libyenne, un raid isolé de Tu-22 sur l'aéroport de N'Djamena le 17 février, ne compromet pas le dispositif français.





BAP 100 sur Jaguar. Crédit : DR.

L'année suivante, le GUNT se retourne contre Tripoli. La campagne de 1987, dite « *guerre des Toyota* », voit les FANT s'emparer de Fada en janvier, puis de Ouadi Doum le 22 mars, ouvrant la route de Faya-Largeau, reprise le 27. Les forces libyennes sont chassées de l'ensemble du territoire tchadien à l'exception de la bande d'Aouzou. Un cessez-le-feu intervient le 11 septembre 1987, suivi de l'accord d'Alger du 31 août 1989. En 1994, la Cour internationale de justice reconnaît la souveraineté tchadienne sur la bande d'Aouzou.

Lancée en 1986, l'opération *Épervier* sera maintenue jusqu'en 2014, avant d'être intégrée au dispositif Barkhane. Avec 158 militaires français morts en opérations extérieures dans ce pays entre 1968 et 2011, dont 93 déclarés « *morts pour la France* », le Tchad figure, à égalité avec le Liban, au premier rang des pertes françaises en opérations extérieures depuis 1963.

Le coût financier

Il n'existe alors aucune ligne budgétaire dédiée aux opérations extérieures. Les dépenses sont engagées d'abord et régularisées ensuite, par collectif de fin d'année ou par redéploiement interne au budget de la défense. Le 23 novembre 1983, le Conseil des ministres approuve ainsi

un collectif de 1 646 millions de francs en faveur des armées, dont 1 100 millions affectés au financement des opérations militaires au Tchad et au Liban.

Les avis budgétaires de l'automne 1984 livrent les données les plus précises. Devant le Sénat, le rapporteur Jacques Chaumont, pour la commission des Affaires étrangères et de la Défense, évalue le surcoût des opérations extérieures pour la seule armée de Terre à 1 200 millions de francs en 1984, contre 716 millions en 1983, soit une progression de 70 %, équivalente à un mois de solde de l'armée de terre ou à la totalité de son budget « activités » pour 1985. Le même rapport relève que Charles Hernu, entendu par la commission le 23 octobre 1984, n'a pu donner aucune assurance sur le financement de ces dépenses. À l'Assemblée nationale, le 9 novembre 1984, le rapporteur spécial de la commission des finances Jean-Yves Le Drian avance un coût global d'environ 2 milliards de francs pour l'ensemble des armées et juge inacceptable qu'il soit reporté sur l'exercice 1985 ; la commission adopte à l'unanimité une observation réclamant l'inscription d'un crédit correspondant en loi de finances rectificative.

Les deux séries concordent : sur quelque deux milliards de francs de surcoût en 1984, l'armée de terre en supporte 1,2 milliard. Le contingent français de Beyrouth s'étant retiré au printemps 1984, l'essentiel de ce montant relève vraisemblablement du Tchad — l'inférence est raisonnable, mais les documents ne permettent pas d'isoler Manta.

Le détail des postes explique cette dérive. Dès novembre 1983, la *Revue Défense Nationale* relève que le ratio des crédits du titre III par militaire, de 6 100 francs en métropole au budget de 1983, atteint 198 000 francs pour les forces stationnées outre-mer, hors toute opération, et davantage encore compte tenu des primes servies au Tchad. Le carburant pèse lourd : le kérosène revient à 18 ou 19 francs le litre rendu à N'Djamena, et la base en absorbe jusqu'à 360 tonnes par jour en août 1983. Le rapporteur du budget annexe des essences, Michel Cointat, demandera en novembre 1984 que ces achats soient financés par collectif, leur imputation sur les crédits du service des essences mettant en péril l'entretien courant des forces.

Faute de financement dédié, le surcoût est gagé sur les crédits ordinaires : les rapporteurs des deux chambres signalent en 1984 et 1985 des coupes sur l'entraînement, l'entretien programmé des matériels et l'infrastructure, et redoutent un prélèvement sur les crédits d'équipement du titre V. À l'échelle du budget de la défense (150,2 milliards de francs prévus pour 1985) deux milliards restent marginaux ; rapportés à la seule marge de manœuvre du titre III, déjà comprimé, ils sont difficilement absorbables.

À ces montants s'ajoute l'aide directe au Tchad, imputée sur d'autres enveloppes : matériels laissés sur place au départ des troupes, livraisons ultérieures aux FANT, dont des missiles antichars Milan, et financement des ralliements dans le Sud. Laurent Touchard évalue l'aide française de la période à environ le double de l'aide américaine, elle-même annoncée à 25 millions de dollars en 1983. Une estimation plus large, avancée par le chercheur Guy Jérémie Ngansop, situe le coût quotidien de l'opération autour de 150 millions de francs CFA, soit environ 3 millions de francs français par jour au taux fixe de l'époque : rapportée aux 15 mois de présence, elle place l'ordre de grandeur entre 1,3 et 1,4 milliard de francs, cohérent avec les chiffres parlementaires si l'on retient la part tchadienne du surcoût.

IN MEMORIAM

25 janvier 1984 - Torodoum

Capitaine Michel Bernard CROCI, escadron de chasse 4/11 « Jura ». Leader d'une patrouille engagée contre la colonne du GUNT en repli après le coup de main sur Ziguey, son Jaguar (n° 81) est atteint à basse altitude par un canon antiaérien bitube ZSU-23-2. Le circuit hydraulique détruit, l'appareil devient incontrôlable ; le pilote s'éjecte trop bas et se tue.

7 avril 1984 — Oum Chalouba

Neuf sapeurs parachutistes du 17^e régiment du génie parachutiste, en garnison à Montauban, sont tués par l'explosion d'un engin non explosé alors qu'ils dégageaient des épaves de véhicules abandonnés par les forces du Nord, dans le secteur de Kalaït-Oum Chalouba. Sept autres militaires sont blessés. Charles Hernu, interrogé à l'Assemblée nationale le 11 avril, dément l'existence d'un champ de mines ou d'un piégeage et attribue l'accident à une imprudence. Les neuf victimes, âgées de 18 à 23 ans, figurent sur le monument aux morts pour la France en opérations extérieures.

- **Philippe BECK**
- **Éric GOFFIN**
- **Étienne HORVATH**
- **Philippe LABRO**
- **Raoul MORANDO**
- **Laurent REHAL**
- **Bruno ROUSSEL**
- **Philippe TURPIN**
- **Gilles UNGAR**

16 avril 1984 - Puits de Siltou

Commandant Bernard VOELCKEL, escadron de chasse 3/11. En mission de reconnaissance, son Jaguar (n° 125) s'écrase dans une dune à une quinzaine de kilomètres du puits de Siltou, dans la région d'Oum Chalouba. Il est inscrit au monument aux morts pour la France en opérations extérieures.

[Opération Manta \(Tchad\) - les Jaguar du 4/11 « Jura » et le crash du capitaine Croci](#)